l'esprit VILLAGE
SOULAINES sur AUBANCE

SOULAINES infos

n°74 - Juillet 2016

« Si le début de juillet est pluvieux, le restant du mois sera douteux. »

CULTURE

La Grange aux Dîmes fait sa rentrée !

La commission culturelle vous présentera officiellement la programmation de la saison 2016/2017 le **vendredi 2 septembre, à 19h00**, en extérieur, devant la Grange aux Dîmes.
Le groupe «Blind Bud and the Loire Valley Calypsos» animera cet événement.
Ce groupe angevin composé de trois musiciens vous fera voyager au son des musiques des Caraïbes.
A la suite de ce concert gratuit, un apéro vous sera offert.
La commission culturelle vous souhaite un bel été !

Résultats du concours photos « Les belles pierres à Soulaines »

Carton plein pour Christine Lemarié qui a vu ses photos plébiscitées le 22 mai.

Pierres au calvaire de Charruau

Nature et pierres enlacées au château

Le coquelicot sublimant les pierres de la Morinière

Merci à tous les participants et rendez-vous l'an prochain avec un nouveau thème.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN

Une convention avec le Relais Assistants Maternels de Mûrs-Érigné a été adoptée, permettant l'utilisation du bâtiment périscolaire lors des animations mensuelles.
L'autorisation a été donnée au Maire de contracter un emprunt de 46000 € pour le financement du bâtiment périscolaire.
La création d'un poste d'animateur a été validée, permettant de renforcer l'équipe actuelle lors des Temps d'Activités Périscolaires et d'étendre les horaires d'ouverture du local jeunes. Ce recrutement prendra la forme d'un contrat unique d'insertion.
Dans le cadre du séjour jeunes en Allemagne, un poste de traducteur sera créé pour la durée du séjour.
La programmation de la saison culturelle 2016/2017 a été présentée et approuvée.
En ce qui concerne la location de la Grange aux Dîmes, un forfait électricité a été adopté, d'un montant de 2 € par répétition pour les associations. Le règlement de la Grange aux Dîmes a été modifié en conséquence.
Une demande d'agrément au titre de l'engagement service civique sera déposée, permettant l'accueil d'un jeune au sein de la commission Culture.
Les conseillers ont approuvé l'adhésion de la commune nouvelle Loire-Authion à Angers Loire Métropole.

Prochain conseil municipal :
lundi 29 août à 20h30

ENFANCE / JEUNESSE

Inauguration du bâtiment périscolaire

Le vendredi 17 juin le bâtiment périscolaire a été officiellement inauguré, en présence de Marc Goua, député, Emmanuel Capus, vice-président ALM, Jean-Paul Pavillon, conseiller départemental, Pierre Jahan, architecte, et de représentants des entreprises et associations locales.

Ce bâtiment de 150 m² accueille depuis avril dernier les enfants de l'école Nicolas Condorcet dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaires), mais aussi lors des temps de garderie. Il accueille également le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de Mûrs-Érigné une fois par mois.

Inauguration le 17 juin 2016

Avant : les préfabriqués jusqu'en août 2015

Aujourd'hui : le nouveau bâtiment

URBANISME

L'enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.I) et sur le schéma de cohérence territorial (SCOT) s'achève le mercredi 13 juillet 2016 (voir les dernières dates sur l'affichage extérieur de la mairie).

ASSAINISSEMENT

Les travaux de la nouvelle station d'épuration de la Marzelle continuent. Celle de la Chapelle n'existera plus sous sa forme actuelle. Le terrain où elle est construite sera arasé. Aussi, une autre utilisation de cet espace peut être envisagée et toutes les idées d'aménagement futur peuvent être envoyées à la mairie.

ENVIRONNEMENT

Concours de pêche : précisions

Dans son compte-rendu sur le dernier Soulaines Infos, la commission de l'étang a omis de citer ses partenaires. En voici donc la liste :

- PECHANA, Mûrs-Erigné, tout pour la pêche et la chasse
- TROTTIER électricité, Soulaines sur Aubance
- LALLEMAND électricité, Soulaines sur Aubance
- HYPER U à Mûrs-Erigné.

Merci à eux, sans qui le concours de pêche de Soulaines sur Aubance ne pourrait pas exister.

BON VOISINAGE

PRÉCAUTIONS A PRENDRE AVEC LE RETOUR DES BEAUX JOURS - MERCI D'EN TENIR COMPTE

FEUX

Le brûlage à l'air libre par les particuliers de déchets végétaux secs est toléré en dehors des zones urbaines à condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage et qu'il soit effectué à plus de 30m de toute habitation, construction, route, ligne aérienne d'électricité et de téléphone et à plus de 200m d'une zone boisée.

Les horaires autorisés sont de 10h à 16h30 de Mars à fin Novembre sauf interdiction spéciale au risque d'incendie.

Tout brûlage à l'air libre de matières autres que les déchets végétaux secs est formellement interdit.

Il est rappelé que les déchets issus de la tonte de la pelouse, de la taille de haies, d'arbustes et de l'élagage des arbres doivent être emmenés à une déchèterie.

BRUITS

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers avec des appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Fermeture mairie

La mairie sera fermée les samedis matin de juillet et août.

Boule de fort

Concours « Un homme - Une femme »

Samedi 11 juin, à la société l'Union avait lieu la finale du concours « un homme une femme » auquel 24 équipes ont participé. Devant un nombreux public, Bleuette Groneau et Serge Provost l'ont emporté par 12 à 9 sur la paire Josette Rimbert et Norbert Mangeard. Ce traditionnel concours, où chaque participante se voit offrir une plante, marque la trève estivale. La prochaine compétition « un sociétaire un invité » débutera le vendredi 16 septembre.

Après la remise des coupes et trophées par les représentants de la Municipalité, le Président a invité l'assemblée au traditionnel vin d'honneur. La soirée s'est terminée par un barbecue de grillades de bœuf. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Mieux chez moi - 8 rue Freppel, 49100 ANGERS
Permanences le jeudi de 10h à 14h ou sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi.
02.41.43.00.00 (du mardi au vendredi le matin)
mieuxchezmoi@angersloiremetropole.fr

FUSION DES ÉCOLES DE MUSIQUE ET DANSE JUIGNÉ SUR LOIRE ET MÛRS ÉRIGNÉ : AccorDance en 2 LA (Loire, Louet, Aubance)

Cette fusion a été validée lors de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue en présence des élus et partenaires financiers le 20 mai 2016.

Réalisée sous la forme d'une structure associative type loi 1901, elle s'appuie sur un partenariat fort avec les instances locales : Conseil Départemental, Communauté de Communes Loire Aubance, Mairies de Mûrs Erigné, de Juigné sur Loire et de Soulaines sur Aubance.

Conduite en réponse à des contraintes budgétaires et dans la continuité d'une collaboration étroite entre les deux sites, elle présente des éléments positifs indéniables pour les enfants (palette d'activités élargie), pour les professeurs (pérennisation des emplois), et permet de gérer des projets plus conséquents inter-école.

Les activités musique et danse sont conservées sur les deux sites.

Dans un souci d'équité pour les 280 familles accueillies nous confiant 358 élèves, les tarifs sont ajustés selon les quotients familiaux CAF.

N'hésitez pas à consulter le site de cette nouvelle structure pour la découvrir davantage !
www.accordance-asso.fr

Dates et lieux des inscriptions pour la rentrée 2016 :

- Samedi 3 septembre, 9h à 12h, salles des cordiers à Juigné sur Loire
- Mercredi 7 septembre, 14h à 18h, locaux école de musique de Mûrs-Érigné, au 18, rue Pierre Lévesque
- Samedi 10 septembre, 9h à 12h, école de musique de Mûrs-Érigné
- Samedi 10 septembre, 14h à 18h, salles des cordiers Juigné sur Loire

Notre adresse mail : contact@accordance-asso.fr

Anjoubus - Laissez-vous transporter à la découverte de l'Anjou

Du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août

Pour la 3ème année consécutive, Anjoubus vous offre la possibilité de découvrir ou redécouvrir les merveilles de l'Anjou à bord de ses autocars.

Pour bénéficier de tarifs réduits, vous devez présenter au site touristique un titre de transport Anjoubus datant du jour de la visite : ticket unitaire, ticket groupe si vous voyagez à plusieurs (de 2 à 6 personnes) ou abonnement.
www.anjoubus.fr

Nouveau site web ligne B du tramway

Depuis le 13 juin 2016, le projet de Ligne B de tramway d'Angers Loire Métropole dispose de son site web dédié. **tramway.angersloiremetropole.fr.**
Il vous permet de suivre les différentes étapes du projet avec un accès rapide et simple aux informations et actualités.

MEMO

MAIRIE
www.soulaines-sur-aubance.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30.
02.41.45.30.21
mairie@soulaines-sur-aubance.fr
Permanence d'élus : le samedi de 11h à 12h.

GRANGE AUX DÎMES
http://grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr/

BIBLIOTHÈQUE
Lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 16h30 à 19h.
02.41.44.29.72 - biblisoulaines@orange.fr
http://biblisoulaines.opac3d.fr
LOCAL JEUNES
02.41.57.63.98 / 06.08.01.61.62
ÉCOLE : 02.41.45.72.08
ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE : 06.08.01.61.62
TRANSPORT SOLIDAIRE : 02.41.45.30.21

MEMO

Initiatives Emplois - Offres

L'association Initiatives Emplois recherche sur l'ensemble de son territoire (Vihiersois, Thouarcéen, Brissacois) :
- Des animateur(ice)s d'Activités Périscolaires, pour encadrer des groupes d'enfants (TAP) à partir de Septembre 2016. Missions d'1h30 par jour environ (jusqu'à 4 séances possibles par semaine, selon les sites et votre mobilité).
- Des saisonniers viticoles pour réaliser les vendanges à partir du mois de Septembre 2016. Débutants acceptés et covoiturage possible.
- Des intervenant(e)s à domicile pour réaliser des missions de ménage et repassage chez des particuliers. Missions de quelques heures par semaine.
- Des manutentionnaires pour des missions auprès d'entreprises du bâtiment. Port de charges et aptitudes manuelles demandés.

Contact : Antenne de Thouarcé : 02.41.54.00.65 - Antenne de Vihiers : 02.41.56.11.13
ou par mail : initiatives.emplois@orange.fr
Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site : www.initiativesemplois.fr

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV

L'AGENDA DES MOIS DE JUILLET À OCTOBRE

quoi	qui	quand	où
10ème anniversaire du jumelage	Municipalité et Comité de Jumelage	Samedi 2 juillet	Jardin de la mairie
Concert gratuit	Municipalité	Vendredi 2 septembre, 19h	Grange aux Dîmes
Journées du patrimoine	Municipalité	17 et 18 septembre	Soulaines
Accueil des nouveaux habitants	Municipalité	Vendredi 30 septembre, 19h	Grange aux Dîmes
Vide-greniers	Comité des Fêtes	Dimanche 2 octobre	Soulaines

Ce journal est réalisé et imprimé sur papier 100% recyclé
par la commission Information-Communication
du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance.
Ne pas jeter sur la voie publique.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Le prochain Soulaines Infos paraîtra
la 1ère semaine de septembre.
Merci de nous adresser vos articles avant le 20 août.
communication@soulaines-sur-aubance.fr / 02.41.45.30.21

INFOS PRATIQUES